

L'ex CTO de Big Mamma veut réinventer la gestion des factures inter-entreprises

Alors que les sociétés souffrent des retards et oublis du paiement de leurs factures, l'ex-CTO de Big Mamma, Yann Ravel-Sibillot, s'est lancé le défi d'offrir aux entreprises une vue d'ensemble claire de leur trésorerie. Il propose sa nouvelle solution, Flowie, afin d'exécuter et collecter les paiements des entreprises facilement tout en anticipant la dématérialisation obligatoire des factures, prévue pour 2024 en France. Maddyness a rencontré Yann Ravel-Sibillot, cofondateur et CEO de Flowie, pour mieux comprendre ses ambitions.

Temps de lecture : minute

29 juin 2023

98 % des factures seraient impayées, non pas par manque de trésorerie, mais par oubli. Or, en période d'instabilité financière et d'inflation, la gestion de la trésorerie et des factures inter-entreprises devient un impératif majeur pour la solidité financière des startups et PME. Afin de favoriser le paiement des factures l'ex CTO de Big Mamma, Yann Ravel-Sibillot, et ses associés Rémi Legorrec et Aurélie Hadida ont décidé de s'attaquer à cette problématique.

La connexion financière inter-entreprises comme outil de visibilité

" [L'idée de Flowie m'est venue] lorsque j'étais le directeur technique de Big Mamma : je devais gérer un large éventail de factures, parfois entre

des centaines et des milliers par mois ", se rappelle Yann Ravel-Sibillot, cofondateur et CEO de Flowie. " J'étais toujours poursuivi par l'équipe comptable pour les valider, alors que je n'avais jamais le contexte ou que l'information se perdait dans mon millier d'e-mails ou auprès de mon équipe. À l'époque, j'ai décidé de mettre en place un outil existant pour rationaliser le processus de validation et aider l'équipe financière. Il nous a fallu jusqu'à six mois pour déployer la solution, sans grand résultat. ". Afin de lutter contre ce fléau du manque d'information concernant les factures ainsi que leur impayé, les trois associés ont lancé Flowie.

Flowie est une plateforme de décision comptable contextuelle, synchronisée directement avec les ERP. Elle permet d'obtenir ou d'insérer des factures et des bons de commande. Elle se connecte également avec les CRM, pour obtenir des informations contextuelles de ces paiements, et avec les banques et les TMS (Treasury Management System) afin d'exécuter et collecter des paiements. Les entreprises peuvent ainsi voir leurs flux financiers et visualiser de façon globale les transactions émises auprès de leurs partenaires et fournisseurs.

Grâce à cette connexion financière inter-entreprises, Flowie assure permettre aux sociétés d'être payées 33 % plus rapidement, tout en réduisant de 90 % le risque de fraude. " *Il existe des solutions sur la chaîne de valeur de la facture, mais aucune de ces solutions ne permet de savoir pourquoi nous devons valider une facture ou un devis : il manque la contextualisation "*, affirme Yann Ravel-Sibillot, cofondateur et CEO de Flowie. " *Pourtant, c'est le nerf de la guerre dans la facturation. Sans contexte sur une facture et sans partage d'information en interne, une entreprise et ses décisionnaires perdent beaucoup de temps à chercher les informations nécessaires et vont jusqu'à oublier leurs factures. "*

Une révolution de la facturation précurseuse de la nouvelle réglementation

La dématérialisation obligatoire des factures prévue en 2024 permet à Flowie de viser un marché florissant. En effet, la startup candidate actuellement pour devenir plateforme de dématérialisation partenaires (PDP). Cette immatriculation de la part de l'administration fiscale légitimerait sa capacité à simplifier le quotidien des entreprises en allégeant la charge administrative, en améliorant la détection de la fraude et en facilitant la comptabilité et la déclaration de la TVA.

" Notre dépôt de dossier d'immatriculation pour devenir plateforme de dématérialisation partenaires (PDP) devrait arriver d'ici septembre 2023, pour être prêt pour le début du pilote de la réforme de la facturation en France commençant en Janvier 2024, et qui deviendra une obligation d'utilisation dès juillet 2024 pour les premières entreprises ", affirme Yann Ravel-Sibillot. " Nous sommes aussi en discussion avec les grands ERPs européens pour nous intégrer à eux et fournir à leurs clients le meilleur de la réforme européenne de la facturation électronique. Notre expertise en intelligence artificielle va aussi permettre une des meilleures expériences utilisateurs, autant en faveur des équipes financières que des équipes achats et ventes des entreprises de taille moyenne et grande. "

Afin de renforcer sa crédibilité, la startup a également obtenu la certification ISO 27001 (version 2022), qui démontre un haut niveau de sécurité des données privées, ainsi que le label Deeptech de la BPI, une véritable reconnaissance pour son approche disruptive sur l'intelligence contextuelle.

" La facture a été créée en 2900 avant JC, cependant celle-ci n'a que très peu évolué " rappelle Yann Ravel-Sibillot, cofondateur et CEO de Flowie. " Nous avons la chance de vivre plusieurs révolutions en même temps : celle de l'intelligence artificielle qui permet aujourd'hui d'avoir une

compréhension plus fine du contexte, mais aussi celle de la facturation électronique qui va rapidement devenir un nouveau standard mondial. "

En 6 mois d'existence, la startup a déjà permis de gérer plusieurs centaines de millions d'euros de facture, et espère atteindre le milliard d'ici la fin de l'année. Afin d'accélérer son développement, l'équipe souhaite doubler le nombre de salariés de l'entreprise et atteindre la vingtaine de collaborateurs d'ici la fin de l'année.



À lire aussi

Banque : l'intelligence artificielle sort de l'ombre



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

[JE M'INSCRIS](#)

